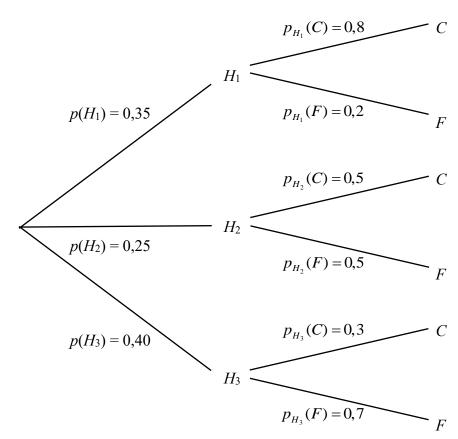
PROBABILITÉS CONDITIONNELLES - ARBRE PONDÉRÉ

1.a) Arbre pondéré décrivant la situation :

1)

2)



- **1.b)** La probabilité que l'arbre choisi soit un conifère acheté à l'horticulteur H_3 est $p(H_3 \cap C) = p(H_3) \times p_{H_3}(C) = 0.4 \times 0.3 = 0.12$.
- **1.c)** La probabilité de choisir un conifère est la somme des probabilités que ce conifère provienne d'un horticulteur donné :

$$p(C) = p(H_1) \times p_{H_1}(C) + p(H_2) \times p_{H_2}(C) + p(H_3) \times p_{H_3}(C)$$
 soit :
 $p(C) = 0.35 \times 0.8 + 0.25 \times 0.5 + 0.4 \times 0.3 = 0.28 + 0.125 + 0.12 = 0.525$

1.d) La probabilité que le conifère choisi ait été acheté chez H1 est :

$$p_C H_1 = \frac{p(H_1) \times p_{H_1}(C)}{p(C)} = \frac{0.35 \times 0.8}{0.525} = 0.533.$$

2.a) Le choix d'un conifère ou d'un feuillu dans le stock d'arbres correspond à une épreuve de Bernouilli. La probabilité p(X) d'obtenir X conifères après n épreuves obéit à la loi binomiale $p(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1-p)^{n-k}$ avec dans le cas présent n = 10, $0 \le k \le 10$ et p = p(C) = 0,525, soit : $p(X = k) = \binom{10}{k} 0,525^k (1-0,525)^{10-k}$ avec $0 \le k \le 10$.

2.b) La probabilité que l'échantillon prélevé comporte exactement 5 conifères est donnée par :

$$p(X=5) = {10 \choose 5} 0,525^{5} (1-0,525)^{5} = 252 \times 0,525^{5} \times 0,475^{5} = 0,243.$$

2.c) La probabilité que l'échantillon comporte au moins deux feuillus est donnée par $1 - p(X = 9) - p(X = 10) = 1 - \binom{10}{9} 0,525^{9} (1 - 0,525)^{1} - \binom{10}{10} 0,525^{10} (1 - 0,525)^{0} = 0,533$.

Errata: Il y a une erreur au niveau du résultat final qui est 0,984 au lieu de 0,533.